

Assurance des particuliers/ Assurance des bateaux de plaisance

## Bateau de plaisance



April Marine est un "grossiste" qui distribue ses produits par l'intermédiaire de courtiers d'assurance accrédités.

**Nous pouvons assurer la très grande majorité des bateaux de plaisance : (1)**

- Bateau de pêche
- Pontons
- Cuddy Cabin
- Cruiser (Yacht)
- Moto marine
- Bateau à jet
- Bateau de ski
- Voilier
- Bateau sport
- Bateau ponté (deck boat)
- Bass boat
- Runabout

(1) certaines restrictions peuvent s'appliquer pour certains types de bateau.

Types de polices offertes

Tous risques:

- Vol complet ou partiel
- Collision avec le fond
- Vandalisme
- Feu
- Collision sur l'eau
- Échouement

- Vent, grêle, foudre

Responsabilité civile

- Dommages matériels et/ou corporels à autrui
- Dommages corporels aux passagers du bateau assuré

Couvertures d'assurance additionnelles selon le type de votre embarcation.

**Des rabais sont offerts également à vos assurés sur leur prime d'assurance :**

- Cours de navigation (18 heures ou plus)
- Rabais d'âge
- Dossier sans sinistre
- Multiplication des franchises
- Rabais si membre du **Regroupement des plaisanciers**

Pour avoir accès à notre produit d'assurance, vous devez vous adresser à un courtier d'assurance de votre région.